RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

(2me Circonscription)

Candidature Marcel BRÈS

présentée par le

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Chers Compatriotes,

PAR votre vote le 23 Novembre, vous désignerez le candidat que vous jugez apte à vous représenter à la prochaine Assemblée Nationale.

Pour la première fois depuis la Libération, renouant avec l'avant-guerre, le Parti Communiste Français va participer directement à la campagne électorale.

Il vient à vous avec son candidat, son programme, son drapeau.

JUSQU'A ce jour, un homme que nous estimons grandement, Gilbert de Chambrun, avait réalisé avec autorité un large rassemblement des forces républicaines lozériennes autour de sa personne.

Si une telle candidature s'était à nouveau manifestée, autour d'elle se serait effectué une nouvelle fois le rassemblement des forces républicaines.

Les choses étant ce quelles sont, dans une période difficile pour les libertés républicaines et pour la Paix, nous vous appelons à voter républicain en votant pour Marcel BRES.

Dans cette circonscription deux réactionnaires sont en présence de notre candidat.

A tout seigneur, tout honneur, d'abord le Député sortant Trémolet de Villers.

Il pourrait revendiquer avec des chances de l'obtenir, la palme du Député le plus réactionnaire de l'Assemblée défunte.

Il possède ses lettres de noblesse, il fut rappelons-le dans les années sombres de l'occupation, l'Avocat du Service du Travail Obligatoire en Allemagne.

Il aura sa place dans la petite histoire locale sous le titre de Trémolet le mal élu.

En 1956, grâce à l'inique loi électorale des apparentements, il hérita avec 6 219 voix (13,9 %), du siège de Gilbert de Chambrun qui fut battu avec 14 719 voix (32,9 %).

A l'Assemblée Nationale, il fut avec constance l'avocat des mauvaises causes. Il a voté contre les revendications des Anciens Combattants et Anciens Prisonniers de guerre, contre la revalorisation des rentes viagères.

Il a voté pour le Marché Commun Européen qui prévoit à terme, la suppression des barrières douanières et ouvre notre marché aux produits étrangers.

Il a voté contre la Laïcité et la Réforme de l'Enseignement.

Il s'est opposé à la discussion de la proposition de suppression des abattements de zone.

Il s'est opposé à la demande d'inscription de la proposition visant au remboursement à 80 % des frais médicaux et pharmaceutiques.

Il a adopté une position identique pour les Prestations Familiales.

Dans les campagnes, l'on n'oubliera pas qu'il a voté contre une prime de remise en culture aux petits et moyens exploitants sinistrés par les grands froids de Février 1956.

Il se signala à l'attention générale en glorifiant à la Tribune de l'Assemblée Nationale le bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef qui fit 75 morts.

La cause est entendue. Pas un seul Républicain ne votera pour le poulain de Pinay.

DE la même façon, il ne sera pas possible à un républicain de voter pour le poulain de Georges Bidault.

Car dans cette circonscription « le cher petit homme » aura un candidat, le nommé Charles de Chambrun qui se présente comme Démocrate Chrétien.

Surtout, pas de confusion, ce Charles de Chambrun n'a rien de commun avec celui qui fut durant de nombreuses années le député républicain de la Lozère.

En allant à la bataille électorale sous la bannière de la démocratie chrétienne, Charles de Chambrun se fait et se veut le représentant de ceux qui conduisirent au désastre de Dien-Bien-Phu en Indochine, de ceux qui décidèrent de réarmer l'Allemagne revencharde de Bonn, de ceux qui aujourd'hui sont les « jusqu'auboutistes » de la guerre en Algérie.

Face à ces deux candidats réactionnaires, le choix est facile pour les Républicains, ils ne peuvent faire autrement que voter pour Marcel BRES.

TOUT en poursuivant son action pour la révision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser un programme de Justice Sociale et de Salut National.

Un Programme qui permettrait :

- — Le relèvement du niveau de vie des masses populaires.
- — La Paix en Algérie par la négociation.
- — Une politique extérieure d'Indépendance française et de Paix.
- — Une réduction massive des dépenses militaires et une réforme démocratique de l'impôt.
- — De donner à la Jeunesse une garantie pour son avenir.
- — La restauration de la République et la construction d'une démocratie rénovée.

Pour la défense des intérêts du Département, l'action du groupe Communiste à l'Assemblée Nationale portera essentiellement sur :

- — Le maintien de la Subvention aux départements pauvres.
- — La suppression des zones de salaires.
- — L'augmentation des Crédits au titre du Plan d'Expansion et de Modernisation de l'Agriculture.

A. — Pour la préservation du cheptel..

B. — Pour une aide plus importante du Fonds Forestier National permettant la restauration des forêts sinistrées et le reboisement.

C. — L'habitat rural.

D. — Les adductions d'eau.

E. — L'électrification.

- — L'obtention immédiate de secours pour les sinistrés des Cévennes victimes des dernières inondations.
- — L'amélioration de l'équipement touristique.
- — La mise intégrale à la disposition du Fonds Routier des ressources qui lui ont été affectées par la loi du 30 Décembre 1951.

ELECTRICES, ELECTEURS, nous vous invitons à juger sur les actes.

Le Parti Communiste est le seul qui n'a aucune responsabilité dans la situation actuelle.

Les Communistes ont été systématiquement tenus à l'écart du Gouvernement et des majorités gouvernementales pendant ces dernières 11 années.

Par contre, depuis 11 ans, des anciens R. P. F. de Soutelle aux dirigeants Socialistes en passant par les Indépendants et M. R. P., tous ont de grandes responsabilités, tous ont dirigé ou soutenu cette politique condamnée par la Nation.

C'est un fait, depuis 25 ans, en 1936 et de 1944 à Mai 1947, toutes les grandes conquêtes sociales ont été obtenues quand les Communistes étaient au Gouvernement ou dans la majorité gouvernementale.

LOZERIENS de la deuxième circonscription, le 23 Novembre votez pour que ça change. **Votez Communiste.**

Le Candidat :

Marcel BRÈS

Instituteur à Villefart

Membre du Comité Fédéral du Parti Communiste Français

Le Remplaçant :

Louis ANDRIEU

Cheminot à Marvejols

Imprimerie CHAPTAL, Mende - 11-58